



TERMES DE RÉFÉRENCE APPEL À CONSULTATION POUR L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET MANARA

Lieu :	Le Kef
Date de début :	Janvier 2018
Date de fin :	Mars 2018
Type de contrat :	Consultation Nationale
Langues :	Arabe et français
Nombres de jours travaillés :	20 jours

I. Historique et contexte

La Fondation CIDEAL et son partenaire l'Association Femme et Citoyenneté agissent depuis 2013 dans le nord-ouest Tunisien en faveur de l'éradication des violences faites aux femmes.

Le projet "MANARA" financé par le Fonds d'Affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (UNFT), constitue une seconde phase de leur intervention dans le Gouvernorat du Kef. Le projet initié en 2016 prendra fin en février 2018.

Le projet s'articule autour du Centre Manara, principale structure offrant des services d'écoute et de prise en charge intégrés pour les femmes survivantes de violences (FSV) conjugales dans le nord-ouest Tunisien. Ce projet a pour ambition que les femmes survivantes de violences conjugales qui accèdent aux services du centre Manara et des prestataires de services sociaux, de santé et du personnel en uniforme dans le gouvernorat du Kef expérimentent une amélioration de leur sécurité, santé et bien-être.

Cette évaluation finale du projet, requise par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Élimination de la Violence à l'égard des Femmes a pour objectif de collecter les données finales et d'évaluer l'ensemble du projet et plus particulièrement l'évaluation des résultats et l'impact du projet.

Dans ce contexte la Fondation CIDEAL recrute un-e consultant-e afin de réaliser **l'évaluation finale du projet**.

1. Description du projet

Le projet Manara constitue une seconde phase de l'intervention de l'Association Femme et Citoyenneté et de la Fondation CIDEAL dans le Gouvernorat du Kef. Ce projet d'une durée de deux ans (1/03/2016 au 28/02/2018) s'articule autour du centre Manara, centre d'accueil de jour qui offre des services d'écoute et de prise en charge intégrée pour les femmes survivantes de violences (FSV) conjugales dans le Nord-ouest Tunisie. Cette initiative s'inscrit dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les violences faites aux femmes (VFF) à travers le cycle de vie (mise à jour en 2013).

Cette intervention s'est articulée autour des axes suivants : l'amélioration des prestations de service, le renforcement institutionnel, la prévention de la violence à travers la mobilisation communautaires et l'implication des hommes.

Il cible 500 femmes survivantes de violences conjugales usagères du Centre Manara en tant que bénéficiaire primaire, et le personnel et les volontaires du centre Manara, les prestataires de services sociaux, de santé et le personnel en uniforme, les femmes rurales, la communauté et les hommes du gouvernorat du Kef, en tant que bénéficiaires secondaires.

Les formes spécifiques et manifestation de la violence à l'égard des femmes abordées par le projet sont la violence dans la famille et plus particulièrement :

1. La violence conjugale
2. La violence physique
3. La violence sexuelle
4. La violence psychologique et émotionnelle
5. La violence économique

L'objectif du projet est que les femmes survivantes de violences conjugales qui accèdent aux services du centre Manara et des prestataires de services sociaux, de santé et du personnel en uniforme dans le gouvernorat du Kef expérimentent une amélioration de leur sécurité, santé et bien-être.

2. Stratégie et théorie du changement

La stratégie du projet est basée sur la mobilisation communautaire, la sensibilisation, le renforcement des services et l'élaboration d'un système d'orientation multisectorielle.

BAILLEUR	UN Trust Fund to End Violence against Women
DURÉE	2016-2018
LIEU D'INTERVENTION	Gouvernorat du Kef, Tunisie
PARTENAIRES	Fondation CIDEAL Association Femme et Citoyenneté
But du projet	Les survivantes de violences conjugales qui accèdent aux prestations de service du centre Manara et des prestataires de services sociaux, de santé et du personnel en uniforme expérimentent une amélioration de leur sécurité, santé et bien-être
Résultat Intermédiaire 1	Les prestations de services du Centre Manara et des prestataires de services sociaux, de santé et du personnel en uniforme dans le gouvernorat du Kef aux FSV se sont améliorées
Résultat immédiat 1.1	Le personnel du centre Manara améliore ses capacités en matière d'accompagnement des FSV
Résultat immédiat 1.2	Les FSV ont plus les moyens d'exercer leurs droits en justice
Résultat immédiat 1.3	Les prestataires de services sociaux, de santé et le personnel en uniforme ont de meilleures connaissances en VFF, droit des femmes prise en charge des FSV
Résultat immédiat 1.4	Les prestataires de services et le centre Manara renforcent leur coordination au niveau local en matière de prise en charge des FSV
Résultat intermédiaire 2	L'adhésion des femmes rurales aux normes d'équité de genre et à la non-violence a augmenté dans le gouvernorat du Kef
Résultat immédiat 2.1	Les femmes relais communautaires ont de meilleures connaissances en genre, VFG, écoute et techniques d'animation
Résultat immédiat 2.2	Les femmes relais communautaires ont de meilleures connaissances pour mener leur mission en sécurité
Résultat immédiat 2.3	Les femmes relais communautaires renforcent leur capacité de travail en réseau et coordination
Résultat immédiat 2.4	Les femmes rurales qui ont été sensibilisées ont de meilleures connaissances sur leurs droits et les recours possibles
Résultat intermédiaire 3	Les soutiens des hommes et de la communauté aux normes d'équité de genre et à la non-violence ont augmenté dans le gouvernorat du Kef
Résultat immédiat 3.1	Les éducateur-trice-s pairs ont de meilleures connaissances en genre, masculinités et techniques de travail avec les hommes
Résultat immédiat 3.2	Les éducateur-trice-s pairs disposent des instruments et des supports pour mener à bien leur mission de sensibilisation
Résultat immédiat 3.3	Les capacités de coordination des éducateur-trice-s pairs sont renforcées
Résultat immédiat 3.4	Les hommes et l'opinion publique sont sensibilisés sur la VFF et tolérance zéro face à la violence

II. But de l'évaluation :

L'évaluation sera utilisée par CIDEAL pour informer la conception de nouveaux projets.

Cette évaluation est finale et obligatoire, requise par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Élimination de la Violence à l'égard des Femmes. Elle couvrira la période de mise en œuvre du projet. L'impact du projet sera évalué au cours du dernier trimestre par un-e évaluateur-trice externe en fonction du niveau de réalisation de chacun des principaux résultats principaux.

L'évaluation permettra de déterminer si le projet a atteint son objectif. L'analyse sera réalisée pour déterminer le niveau d'accomplissement des résultats attendus par rapport aux résultats réels. L'objectif du projet, les résultats, l'impact de résultats, les indicateurs et les produits fixés constituera la base de l'analyse.

L'évaluation devra analyser les processus, progrès et les résultats du projet en mettant l'accent sur les leçons tirées et les bonnes pratiques pour les traduire en conclusions et recommandations opérationnelles afin d'améliorer le développement et la mise en œuvre d'intervention à venir.

Les appréciations, recommandations et conclusions seront soumises aux partenaires, aux prestataires de services au niveau local groupes cibles du projet, aux prestataires de services dont ils relèvent et à l'ONU femmes pour leurs connaissances et pour améliorer les stratégies d'intervention, au-delà du projet évalué. Des outils de communications seront élaborés pour communiquer aux partenaires les recommandations.

III. Objectifs et portée de l'évaluation

L'évaluation doit permettre de fournir l'information nécessaire à l'appréciation de la bonne exécution du projet.

1. Portée de l'Évaluation :

Elle couvrira la période de mise en œuvre du projet dans le gouvernorat du Kef.

Les groupes cibles à prendre en compte sont les bénéficiaires primaire et secondaire ainsi que les parties prenantes plus larges telles que mentionnées ci-après :

-Les bénéficiaires primaires :

- 500 femmes survivantes de violences conjugales usagères du centre Manara

-Les bénéficiaires secondaires :

- 10 femmes relais
- Les éducatrices et éducateurs pairs du centre Manara
- Le personnel du centre Manara et les volontaires (10 personnes)
- 30 prestataires de services des services de santé
- 30 prestataire des services sociaux
- 15 personnels en uniforme (police et garde nationale)
- Femmes, hommes, jeunes filles et hommes cibles des campagnes de sensibilisation réalisées dans le cadre du projet.

2. Objectifs de l'Évaluation :

Les objectifs généraux de l'évaluation sont :

- De collecter les données finales du projet ;
- D'évaluer le projet entier en termes de rentabilité, d'efficacité, de pertinence, de durabilité et d'impact, avec un souci particulier pour l'évaluation des résultats et de l'objectif du projet ;
- De tirer des enseignements clés et d'identifier les pratiques prometteuses pour l'apprentissage.

IV. Questions de l'évaluation

Le projet sera évalué selon les cinq catégories d'analyse et critères suivantes : pertinence, efficacité, efficience, durabilité et impact- seront appliqués à cette évaluation.

Critères d'évaluation	Questions obligatoires d'évaluation
Efficacité	<ol style="list-style-type: none"> 1) Dans quelle mesure l'objectif du projet, les résultats et les produits visés ont-ils été réalisés et comment ? 2) Dans quelle mesure ce projet a atteint les bénéficiaires ciblé(e)s aux niveaux de l'objectif du projet et des résultats ? Combien de bénéficiaires ont été atteint(e)s ? 3) Dans quelle mesure ce projet, a-t-il généré des changements positifs dans la vie des femmes et des filles ciblées (et non ciblées) par rapport aux formes spécifiques de violence abordées par ce projet ? Pourquoi ? Quels sont les changements clés dans la vie de ces femmes et/ou de ces filles ? Veuillez décrire ces changements. 4) Quels facteurs internes et externes ont contribué à la réalisation/échec de l'objectif, des résultats et des produits visés du projet ? Comment ?
Pertinence	<ol style="list-style-type: none"> 1) Dans quelle mesure la stratégie du projet et les activités réalisées étaient-elles pertinentes dans la réponse apportée aux besoins des femmes et des filles ? 2) Dans quelle mesure les résultats obtenus (objectif du projet, résultats et produits) continuent à être pertinents pour les besoins des femmes et de filles ? 3) Le projet a-t-il répondu aux attentes et besoin des autres groupes cibles (Prestataires de services, personnel du centre, éducateur-trice-s pairs, femmes rurales) ? 4) En quoi les solutions proposées étaient-elles adaptées au contexte socio-culturel actuel de la région cible ?
Efficience	<ol style="list-style-type: none"> 1) Avec quelle efficacité et est-ce en temps voulu que ce projet a été mis en œuvre et géré en conformité avec le Document du Projet ? 2) Quels types d'obstacles le projet a-t-il rencontrés et dans quelle mesure cela a affecté son efficience ? 3) Dans quelle mesure le modèle de gestion du projet (RH et techniques, moyens financiers, coordination, outils de communication) a-t-il été efficient par rapport aux produits et effets obtenus ?
Durabilité	<ol style="list-style-type: none"> 1) Comment les résultats atteints, notamment les changements positifs générés par le projet dans la vie des femmes et des filles au niveau de l'objectif du projet, vont-ils perdurer après la fin du projet ? 2) Quelles mesures les organes de décision et les partenaires d'exécution du projet ont-ils prises pour assurer la durabilité de ses effets ? 3) Le projet peut-il servir de référence pour des actions similaires dans d'autres zones géographiques ? 4) Les capitalisations réalisées dans le cadre du projet sont-elles exploitables auprès d'autres acteurs ? 5) Quelles leçons peut-on tirer pour prolonger l'action tant en termes de dispositifs ou de stratégie à mettre en œuvre ? Y aurait-il des actions qui seraient alors considérées comme prioritaires ?
Impact	<ol style="list-style-type: none"> 1) Quelles conséquences inattendues (positives et négatives) ont résulté du projet ? 2) Quels sont les changements et progrès constatés, vis-à-vis notamment de la prise en charge des survivantes de violences fondées sur le genre ? 3) Les actions du projet, ont-elles permis aux professionnels impliqués de modifier leurs pratiques professionnelles ?

Production de connaissances	1) Quelles sont les leçons clés apprises qui peuvent être partagées avec d'autres intervenant(e)s dans l'Élimination de la Violence à l'égard des femmes et des filles ? 2) Y a-t-il des pratiques prometteuses ? Si oui, quelles sont-elles et comment ces pratiques prometteuses pourraient-elles être reproduites dans d'autres projets et/ou dans d'autres pays qui ont des projets similaires ?
Coordination	1) Les expériences du projet, ont-elles fait l'objet d'échanges avec d'autres acteurs ? Si non, quelles synergies auraient pu être développées ? 2) Quel est le degré de synergie existant entre le projet et les différentes entités étatiques ? Est-ce que cette synergie peut être qualifiée de durable ?

V. Méthodologie de l'Évaluation

1. Conception de l'évaluation proposée

Les partenaires font appel à un-e consultant-e ayant une expérience confirmée dans le domaine de l'évaluation sensible au genre. La méthodologie de l'évaluation sera conçue en cohérence avec l'approche de gestion axée sur les résultats. La méthodologie s'articulera autour des critères et des questions couvrant ces critères tels que formulés dans la partie intitulée « question de l'évaluation ». L'évaluateur doit, remplir et soumettre ce tableau révisé et complété au besoin dans le cadre d'un rapport initial d'évaluation et le joindre au rapport final en annexe.

2. Sources des données :

Les documents suivants seront remis à la disposition de l'évaluateur-trice :

- a) Le document du projet
- b) Les rapports de suivi
- c) Rapports d'activités et autres sources de vérifications

3. Méthodes proposées de recueil et d'analyse des données

Le/la consultant-e aura recours à une approche de méthode mixte qui s'alignera sur les questions de l'évaluation. La recherche approfondie inclura la planification, l'analyse documentaire, l'organisation des entretiens individuels, des focus group avec les parties prenantes ainsi que tout autre outil quantitatif et/ou qualitatif qui s'avérerait utile pour recueillir des données pertinentes.

La méthodologie devra assurer l'intégration de l'approche genre et droits humains, et ce dans les différentes étapes de l'évaluation (méthodologie, collecte et analyse des données, etc.). Elle devra également assurer la participation et l'inclusion des parties prenantes. La méthodologie devra être décrite en détail dans le rapport initial et dans le rapport final de l'évaluation. Les instruments utilisés pour la collecte et l'analyse des données doivent être annexés aux rapports. L'évaluateur-trice effectuera les visites de terrain nécessaires dans le Gouvernorat du Kef auprès des groupes cibles concernés afin d'évaluer l'impact du projet sur ces groupes cibles.

VI. Éthique de l'Évaluation

L'évaluation doit être réalisée en conformité avec les principes soulignés dans le document sur les Directives Éthiques du Groupe des Nations Unies sur l'Évaluation (GNUÉ).

<http://www.unevaluation.org/ethicalguidelines>.<http://www.unevaluation.org/ethicalguidelines>.

L'évaluateur(trice) doit impérativement :

- Garantir la sécurité des répondant(e)s et de l'équipe de recherche.
- Appliquer les protocoles pour assurer l'anonymat et la confidentialité des répondant(e)s.
- Sélectionner et former l'équipe de recherche sur les questions éthiques.
- Fournir des spécialistes aux services locaux et des sources de soutien pour les femmes qui pourraient les demander.
- S'assurer de la conformité avec les codes juridiques régissant des domaines tels que les dispositions relatives au recueil et à la communication de données, particulièrement les autorisations nécessaires pour les interviews ou pour obtenir des informations sur les enfants et les jeunes.
- Stocker de manière sûre les informations recueillies.

Les évaluateur(trice)s doivent consulter les documents pertinents avant d'élaborer et de finaliser les méthodes et les instruments de collecte de données. Les documents clés comprennent les documents suivants (mais ne sont pas limités à eux)

1. Organisation Mondiale de la Santé (2003). *Priorité aux femmes : Principes d'éthique et de sécurité recommandés pour les recherches sur les actes de violence familiale à l'égard des femmes*. http://whqlibdoc.who.int/hq/2003/WHO_FCH_GWH_01.1_fre.pdf?ua=1
2. Jewkes, R., E. Dartnall et Y. Sikweyiya (2012). Document en anglais : *Ethical and Safety Recommendations for Research on the Perpetration of Sexual Violence*. Sexual Violence Research Initiative. Pretoria, South Africa, Medical Research Council. Disponible à : www.svri.org/EthicalRecommendations.pdf
3. Document en anglais : *Researching Violence against Women: A practical guide for researchers and activists*, novembre 2005 http://www.path.org/publications/files/GBV_rvaw_complete.pdf
4. Organisation mondiale de la santé (OMS), "Principes d'éthique et de sécurité recommandés par l'OMS pour la recherche, la documentation et le suivi de la violence sexuelle dans les situations d'urgence", 2007, http://whqlibdoc.who.int/publications/2007/9789242595680_fre.pdf?ua=1

VII. Objectifs clés des évaluateur(trice)s et calendrier

	Objectifs	Description des objectifs attendus	Calendrier de chaque objectif (jour/mois/année)
1	Rapport initial de l'évaluation (Langue du rapport : français)	<p>Le rapport initial fournit à l'organisation subventionnée et aux évaluateur-trice-s l'occasion de vérifier qu'ils partagent la même idée de l'évaluation et de dissiper tout malentendu au départ.</p> <p>Un rapport initial doit être préparé par les évaluateur(trice)s <u>avant</u> d'entamer la mission technique et la phase complète de collecte des données. Il doit donner le détail des connaissances qu'ont les évaluateur(trice)s sur ce qui est évalué et pourquoi, montrer comment il sera répondu à chaque question d'évaluation par : les méthodes proposées, les sources de données proposées et les procédures de collecte/d'analyse des données.</p> <p>Le rapport initial doit contenir un calendrier</p>	25/01/2018

		<p>envisagé de tâches, activités et objectifs, et désigner un membre de l'équipe en charge de chaque tâche ou produit.</p> <p>La structure doit être conforme à la structure suggérée de l'annexe des Termes de Référence.</p>	
2	Projet de Rapport d'Évaluation (Langue du rapport : Français)	<p>Les évaluateur(trice)s doivent soumettre un projet de rapport pour examen et commentaires par toutes les parties impliquées. Le rapport doit être conforme aux exigences spécifiées dans les Termes de Référence.</p> <p>L'organisation subventionnée et les principales parties prenantes dans l'évaluation doivent revoir le projet de rapport d'évaluation pour garantir que l'évaluation répond aux critères de qualité requis.</p>	15/03/2018 Informations requises de l'organisation subventionnée
3	Rapport d'Évaluation Finale (Langue du rapport : français)	<p>Les commentaires pertinents émis par les parties prenantes clés doivent être bien intégrés dans la version finale, et le rapport final doit être conforme aux exigences minimales spécifiées dans l'annexe des Termes de Référence.</p> <p>Le rapport final doit être largement communiqué aux parties prenantes pertinentes et au public général.</p>	28/03/2018 Informations requises de l'organisation subventionnée

VIII. Composition de l'équipe d'évaluation et compétences requises

Composition, Rôles et Responsabilités de l'Équipe d'Évaluation

L'évaluateur-trice sera responsable de l'évaluation du début à la fin de la mission sous la supervision des représentantes de CIDEAL et AFC, pour le recueil et l'analyse des données, ainsi que pour la rédaction du rapport et sa finalisation en français.

Compétences requises

- 1) Expérience en évaluation d'au moins 5 années dans la direction d'évaluations externes, avec des compétences en méthodes mixtes d'évaluation et faisant preuve de souplesse dans l'usage de méthodes d'évaluation non traditionnelles et innovantes.
- 2) Expertise dans les approches basées sur les droits fondamentaux et de genre dans l'évaluation et les questions de violence à l'égard des femmes et des filles.
- 3) Expérience spéciale en évaluation dans le domaine de l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles.
- 4) Expérience dans la collecte et l'analyse des données quantitatives et qualitatives.
- 5) Connaissance approfondie de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes.
- 6) Un engagement profond à fournir des résultats rapides de haute qualité, par ex. une évaluation crédible et un rapport qui peut être utilisé.
- 7) Une bonne expérience en leadership d'équipe et en gestion de projet, ainsi que des capacités interpersonnelles et de communication, qui aident à garantir que l'évaluation sera comprise et utilisée.
- 8) De bonnes compétences en communication et une aptitude à communiquer avec divers interlocuteurs et à exprimer de façon concise et claire des idées et des concepts.
- 9) Une expérience/des connaissances sur la région et le pays : une connaissance approfondie de la Tunisie est exigée.

10) Compétences linguistiques : une parfaite maîtrise du français est exigée ; une bonne maîtrise de la langue arabe est souhaitée.

IX. Plan de gestion de l'évaluation

Nom du Groupe	Rôles et responsabilités	Nom du personnel responsable actuel
Équipe d'évaluation	Les évaluateur(trice)s/consultant(e)s réalisent l'évaluation externe sur la base de l'agrément contractuel et des Termes de Références, et sous la supervision quotidienne du (de la) Responsable de l'évaluation.	Les évaluateur(trice)s externes
Le(la) Responsable de l'évaluation	<p>Un membre du personnel de l'organisation subventionnée, comme un chef de projet et/ou un agent de Suivi et d'Évaluation, gère le processus complet de l'évaluation sous l'autorité globale de la direction générale, pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diriger la rédaction et la finalisation des TDR de l'évaluation en concertation avec les principales parties prenantes et la direction générale ; • Gérer le recrutement des évaluateur(trice)s externes ; • Conduire la collecte des principaux documents et données qui doivent être partagés avec les évaluateur(trice)s au démarrage de la phase initiale ; • Assurer la liaison et la coordination avec l'équipe d'évaluation, le groupe de référence, l'organisation de mise en œuvre et le groupe consultatif durant tout le processus, pour garantir une communication et une collaboration efficaces ; • Fournir une aide technique et administrative importante à l'équipe d'évaluation et travailler étroitement avec celle-ci tout au long de l'évaluation ; • Diriger la diffusion du rapport et des activités de suivi après la finalisation du rapport 	Responsable de Projet de l'organisation subventionnée : CIDEAL Virginie Poupenev
Organisation chargée de l'évaluation	La direction générale de l'organisation qui mandate l'évaluation (organisation subventionnée) est responsable de : 1) l'allocation de ressources humaines et financières adéquates pour l'évaluation ; 2) l'orientation du(de la) Responsable de l'Évaluation ; 3) la préparation des réponses aux recommandations générées par l'évaluation.	Direction générale de l'organisation subventionnée : Sonia Sanz et Karima Brini
Groupe de référence	Inclut les bénéficiaires primaires et secondaires, les partenaires et les parties prenantes du projet qui fournissent les informations nécessaires à l'équipe d'évaluation et aux révisions du projet de rapport	Prestataires des services sociaux, de santé et du personnel en uniforme ; femmes relais ; éducateur-

	pour l'assurance qualité.	trice-s pairs, personnel du centre Manara ; hommes et femmes sensibilisé-e-s ; femmes survivantes de violences usagères du centre.
Groupe consultatif	Doit inclure un point focal du Bureau Régional de l'ONU Femmes et le Gestionnaire de Portefeuille pour le Fonds d'affectation spécial des Nations Unies, pour examiner et commenter le <u>projet des TDR</u> et le <u>projet de rapport</u> pour l'assurance qualité et fournir une aide technique si nécessaire.	Fiona Dalmier, Gestionnaire du portefeuille Ghalia Kacem, point focal Bureau régional

X. Durée du processus entier de l'évaluation

Étape de l'évaluation	Tâche principale	Responsable
Étape préparatoire	Préparer et finaliser les Termes de Référence avec les parties prenantes clés	Organisation chargée de la mise en œuvre et le(la) Responsable de l'évaluation
	Collecte des documents principaux et des données actuelles	
	Recrutement de(s) l'évaluateur(trice)(s) externe(s)	
Phase de démarrage	Réunions d'informations des évaluateur(trice)s pour les orienter	Responsable de l'évaluation
	Examen approfondi des documents principaux	Équipe d'évaluation
	Finalisation de la conception et des méthodes d'évaluation	Équipe d'évaluation
	Préparation d'un rapport initial	Équipe d'évaluation
	Examen du rapport initial et fourniture de rétroaction/feedback	Responsable de l'évaluation, Groupe de Référence et Groupe Consultatif
	Soumission de la version finale du rapport initial	Équipe d'évaluation
Phase de collecte et d'analyse des données	Examen des documents	Équipe d'évaluation
	Mission technique dans le pays pour la collecte des données (visites de terrain, entrevues, questionnaires, etc.)	Équipe d'évaluation
Phase de synthèse et de rédaction	Analyse et interprétation des découvertes/constatations	Équipe d'évaluation
	Préparation d'un projet de rapport	Équipe d'évaluation
	Examen du projet de rapport avec les parties prenantes clés pour l'assurance qualité	Responsable de l'évaluation, Groupe de Référence, Direction Générale de l'Organisation chargée de la mise en œuvre et Groupe Consultatif
	Synthèse des commentaires de tous les groupes et soumission de la synthèse des commentaires à l'équipe d'évaluation	Responsable de l'évaluation
	Incorporer les commentaires et revoir le rapport d'évaluation	Équipe d'évaluation
	Soumission du rapport final	Équipe d'évaluation
	Examen final et approbation du rapport	Responsable de l'évaluation, Groupe de Référence, Direction Générale de

		l'Organisation chargée de la mise en œuvre et Groupe Consultatif
Diffusion et suivi	Publication et distribution du rapport final	L'organisation chargée de la mise en œuvre conduite par le Responsable de l'évaluation
	Prépare les réponses administratives des principales recommandations du rapport	Direction générale de l'organisation chargée de la mise en œuvre
	Organise les activités d'apprentissage (pour discuter des principales découvertes/constatations et recommandations, utiliser les découvertes pour la planification de l'année suivante, etc.)	Organisation chargée de la mise en œuvre

XI. Budget

Le budget total de cette évaluation est de 9300 USD. Le budget pour cette mission couvre les frais suivants :

1. Honoraire de l'évaluateur-trice
2. Frais de déplacement pour la réalisation de la mission
3. Frais pour la documentation et collectes de données (focus groupe, enquêtes, etc.)

Le paiement sera réalisé en USD selon les modalités suivantes :

1. 40% à la validation du rapport initial
2. 60% après la validation du rapport final.

XII. Annexes

1) Parties prenantes et partenaires clés devant être consultés

Onu Femmes, UNFPA, Ministère de la Femme, des Affaires sociales, de la Santé et de l'intérieur.

2) Documents devant être consultés

- a. Stratégie nationale de lutte contre les violences faites aux femmes (VFF) à travers le cycle de vie
- b. Documents stratégiques et autres documents de planification du projet (
- c. Données de départ/référence du projet
- d. Rapports d'activités ;
- e. Guides et autres documents produits dans le cadre du projet
- f. Rapports d'avancement et rapports annuels du projet, etc.

3) Structure exigée pour le rapport initial

1. Historique et Contexte du Projet
2. Description du projet
3. But de l'évaluation
4. Objectifs et Portée de l'Évaluation
5. **Version finale des questions d'évaluation avec les critères d'évaluation**
6. **Description de l'équipe d'évaluation**, y compris une brève description du rôle et

des responsabilités de chaque membre de l'équipe

7. **Modèle et méthodologie de l'évaluation**
 - a) Description du modèle global de l'évaluation
 - b) Sources des données (accès aux informations et aux documents)
 - c) Description des méthodes de collecte et d'analyse des données (y compris le niveau de précision requis pour les méthodes quantitatives, les échelles de valeurs et la codification utilisée pour l'analyse qualitative ; et le niveau de participation des parties prenantes tout au long du processus d'évaluation)
 - d) Description de l'échantillonnage (domaine et population devant être représentés, critères de sélection, mécanismes de sélection, limites de l'échantillon) ; les indicateurs de référence et les repères, là où c'est pertinent (indicateurs précédents, statistiques nationales, traités de droits humains, statistiques de genre, etc.)
 - e) Limites de la méthodologie d'évaluation proposée
8. **Considérations éthiques** : a) Sécurité et sûreté (des participant(es) et de l'équipe d'évaluation ; et b) Stratégie de contrôle et de suivi
9. **Plan de travail avec calendrier spécifique et objectifs de l'équipe d'évaluation** (jusqu'à la soumission du rapport finalisé)
10. **Annexes**
 - a) Matrice d'évaluation [voir Annexe 3A pour le modèle]
 - b) Instruments de collecte des données (ex.: questionnaires d'enquêtes, guides pour l'entrevue et les groupes de discussions ciblées, liste de contrôle des observations, etc.)
 - c) Liste des documents consultés jusqu'à présent et ceux qui doivent être consultés
 - d) Liste des parties prenantes/partenaires qui doivent être consultés (entrevue, groupe de discussion ciblée, etc.)
 - e) Rédaction des grandes lignes du rapport final (en conformité avec les exigences du fonds d'affectation spéciale des Nations Unies

4) Structure exigée pour le rapport d'évaluation final

1. Titre et première page de couverture
 - Nom du projet
 - Localisation de l'évaluation menée (pays, région)
 - Période du projet couverte par l'évaluation (mois/année – mois/année)
 - Date du rapport final d'évaluation (mois/année)
 - Nom et organisation des évaluateur(trice)s
 - Nom de(s) l'organisation(s) qui a(ont) réalisé l'évaluation
 - Logos de l'organisation subventionnée et du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies
2. Table des matières
3. Liste des acronymes et des abréviations
4. Résumé exécutif
5. Contexte du projet
6. Description du projet
7. But de l'évaluation
8. Objectifs et portée de l'évaluation
9. Équipe d'évaluation
10. Questions d'évaluation
11. Méthodologie de l'évaluation
12. Découvertes et analyse par question d'évaluation

13. Conclusions
14. Recommandations principales
15. Annexes :
 - Version finale des TDR
 - Matrice de l'évaluation indicateurs, les sources de données, les méthodes de collecte et résultat des données par question d'évaluation.
 - Fiche de Données sur les Bénéficiaires
 - Listes de personnes interviewées et des institutions consultées, et sites visités
 - Liste des documents d'appoint examinés
 - CVs des évaluateur(trice)s qui ont fait l'évaluation

XIII. Dossier de soumission

1) Les réponses des consultant-e-s intéressé-e-s par la présente évaluation devront comporter :

- Une proposition présentant la compréhension des enjeux de cette évaluation et des termes de références ainsi qu'une note méthodologique sur l'approche menée pour la réalisation du travail, incluant une proposition de chronogramme des activités/réunions/ateliers/livrables.
- Une proposition financière incluant tous les frais de déplacement.
- Un CV incluant la formation, les domaines d'expertise et d'expérience tant dans les champs couverts par le projet que dans ce type d'action ainsi que des références.

2) Soumission des dossiers de candidature :

Les dossiers de candidatures complets sont à envoyer par e-mail avant le 18 janvier 2018 aux adresses suivantes :

- virginie.poupeney@cideal.org
- afclekef@yahoo.fr

3) Evaluation des offres

Les offres seront examinées en suivant les critères ci-dessous :

CRITERES		Ponctuation
		Max.1000
Section	Expertise du soumissionnaire	200
1.1	Expertise dans démontrée dans les travaux similaire	200
Section	Qualification du personnel proposé	400
1.2	Diplôme universitaire (au moins bac+ 4) en droit et/ou sciences humaines/sociales, Gestion de projet et domaines affines.	50
1.3	Expérience dans la réalisation d'évaluation de projets, plus particulièrement selon une approche genre et droits humains	200
1.4	Expérience en matière de violences fondées sur le genre	150
Section	Approche méthodologique	400
2.1	Pertinence de l'offre technique	200
2.2	Calendrier et outils proposés	200

Note importante

Seront éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de 700 points qui représente 70% des points totaux de la proposition technique (notée sur 1000 points). ***Le contrat sera attribué à l'offre, la moins disant des offres techniquement qualifiées.***